



LE CONTRÔLE OFFICIEL DU PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE (Initiation)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Le plan de maîtrise sanitaire décrit les mesures mises en œuvre par les établissements pour assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire de leurs productions vis-à-vis des dangers biologiques, physiques et chimiques. Les agents chargés du contrôle de ces établissements doivent s'assurer de l'efficacité des mesures prises.

OBJECTIFS :

Être capable :

- de définir et de connaître les différents systèmes de maîtrise des risques sanitaires,
- de réaliser le contrôle officiel des plans de maîtrise sanitaire mis en place par les professionnels avec la méthode harmonisée de la DGAL.

PUBLIC CONCERNE :

Techniciens, IAE,...

CONTENU PROPOSE :

Les méthodes et les applications des systèmes HACCP GBPH et GBPF ;
 Les modalités de validation de l'efficacité des mesures mises en œuvre ;
 Les moyens de maîtrise de la qualité des produits jusqu'à la DLC ;
 Les grilles rénovées d'inspection, en particulier "procédures fondées sur les principes HACCP" ;
 Les responsabilités respectives des services et des professionnels.
 Étude par groupes de cas pratiques.

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés.

DATES :

Du 09 au 12 mars 2020

DUREE :

3 jours

LIEU :

INFOMA CORBAS

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

Date limite d'inscription :

6 février 2020

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
 Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

181666

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Afin de se rapprocher au mieux des lieux de travail, une deuxième session est prévue à Rennes en septembre et une troisième à Toulouse en juin.

La FOAD 181911 « paquet hygiène – éléments techniques et réglementaires » est recommandée avant le stage.